

**PROCES-VERBAL N°4
DU BUREAU EXECUTIF
07 OCTOBRE 2008**

Présents :

Monsieur Serge DELOUTRE, Président
Madame Valérie DELOUTRE, Vice-Présidente, Chargée du Secteur Féminin
Messieurs André GLAIVE, Vice-Président, Chargé du Haut-Niveau
Daniel MINNE, Secrétaire Général
David QUINTIN, Trésorier Général

Excusés :

Mesdemoiselles Edwige COYNAULT, Secrétaire Générale Adjointe
Virginie MOINEAU, Trésorière Générale Adjointe
Messieurs Maurice BOISSEAU, Vice-Président, Chargé des Affaires Intérieures
Pierre JEANROT, Coordinateur du Secteur Affaires Extérieures
Olivier SERRE, Chargé de Mission auprès du Secrétaire Général

Ordre du Jour :

			PAGES
1	INFORMATIONS DU PRESIDENT	SD	-
2	ADOPTION DES PV	DM	-
3	AFFAIRES INTERIEURES	MB	3 3
4	FINANCES	DQ	3-4
	4.1 Dette des clubs		3
	4.2 Banque		3
	4.3 Amende Didier SAPIN-GUILBARD, envers la FFVB		3
	4.4 Compte – Budget 2009		4
5	AFFAIRES EXTERIEURES	PJ	-
6	HAUT-NIVEAU – FORMATION	AG	4
	6.1 Situation des CFC		4
	6.2 Statuts CNVB		4
	6.3 FFSU		4
	6.4 Conciliation N'Gapeth		4
7	SECTEUR FEMININ	VD	-
8	SECTEUR JEUNES		4
	8.1 Club Jeunes		4
	8.2 CRE Poitou-Charentes		4
9	BEACH VOLLEY		-
10	DTN		4-5
	10.1 Volleyades et Mini-Volleyades		4
	10.2 Colloque Baby-Volley		5
	10.3 Contrats de travail des techniciens		5
11	RELATIONS INTERNATIONALES		-
12	LNV		-
13	MEDICAL		5
	13.1 Triple surclassement		5
14	DIVERS		5
	14.1 Journée du Président		5
	14.2 Travaux siège		5

Le Président
Serge DELOUTRE

Date de rédaction : 28/10/2008
Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE

1 INFORMATIONS DU PRESIDENT

2 ADOPTION DES PV

3 AFFAIRES INTERIEURES

3-1 Conseil National des Ligues : il doit se mettre en place avant la fin de l'année.

3-2 Séminaire 2009 : Chargé de Mission Yves LABROUSSE. Il sera aidé par Thierry FORTANE : une réunion est prévue mercredi 29 Octobre.

3-3 Ligue du Limousin : la FFVB prend acte du renouvellement du Comité Directeur.

3-4 Ligue de Guyane : La FFVB est informée que l'ATR de Guyane a été licencié par manque de financement : le Bureau Exécutif demande à la DTN d'étudier cette situation et informe la chargée de mission Lucie BAWEDIN.

3-5 Ligue Saint-Pierre et Miquelon. La tarification des licences 2008/2009 doit être faite sur le barème TOM et non DOM.

3-6 Ligue de Côte d'Azur : Serge DELOUTRE, Président sera représenté par le Secrétaire Général, Daniel MINNE à l'Assemblée Générale financière qui se déroulera le 24 Octobre.

3-7 Courrier du Président de la Ligue de Bretagne concernant le règlement du Groupement sportif départemental : une réponse sera faite par rapport à sa demande.

3-8 Courrier de MOUGINS : une réponse sera adressée par Serge DELOUTRE, Président.

3-9 Sportive : L'Île-de-France et le club de Vandoeuvre ont déposé une candidature spontanée pour l'organisation de la finale de la Coupe de France féminine.

3-10 Sportive : Information des clubs de N1 féminin de la mise en place de barrages avec la Pro A féminine.

3-11 Sportive :

CONCILIATION CHALON SUR SAÔNE

La proposition de conciliation par le CNOSF est validée par le Bureau exécutif avec l'intégration des 2 équipes (Chalon sur Saône et Avenir Saint Georges) en nationale 3.

3-12 Rappel des procédures « tenue des réunions des Commissions Centrales » effectué auprès des Présidents des commissions.

4- FINANCES

4-1 Dettes des clubs

Le service de comptabilité de la Fédération doit faire le bilan des dettes des clubs en explicitant l'origine des dettes.

A partir de cela, une stratégie de recouvrement sera mise en place par la CCF en tenant compte qu'actuellement, certaines dettes datent de 3 à 4 ans.

4-2 Banque

Dépôt des nouvelles signatures sur les comptes fédéraux.

Date de rédaction : 28/10/2008

Date d'approbation : Adopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008

Date de diffusion : 29/10/2008

Auteur : Daniel MINNE

4-3 Amende Didier SAPIN-GUILBARD, envers la FFVB

Le Bureau Exécutif décide de suspendre la procédure jusqu'au Comité Directeur Fédéral du mois de Décembre qui statuera.

4-4 Comptes – Budget 2009

En prévision de la réunion avec le Ministre des Sports du 5 Novembre, il convient d'avoir des précisions sur les comptes actuels, de refaire un budget 2009 et de dresser un bilan de fin d'année.

5- AFFAIRES EXTERIEURES

6- HAUT NIVEAU –FORMATION

6-1 : CFC Indemnités de formation concernant les joueurs (ses) qui intègrent des clubs fédéraux : André GLAIVE contacte les différents clubs pour mettre en place une conciliation, dans la mesure où les différents textes sont contradictoires.

6-2 : Statuts du CNVB : le CDF des 3 & 4 Octobre 2008 a demandé à ramener le nombre de « personnalités qualifiées choisies en raison de leur compétence » de 6 à 3 : les statuts seront modifiés en tenant compte de cette remarque.

6-3 : Une rencontre a eu lieu entre Serge DELOUTRE, André GLAIVE et les responsables de la FFSU : Monique PAULOU, Directrice et Hervé BAYROU, Directeur adjoint chargé du Volley-Ball : plusieurs dossiers ont été abordés et seront traités par la commission mixte :

- Commission mixte : représentants FFVB : André GLAIVE, Jacques DEMISELLE (arbitrage) + 2 représentants DTN (à déterminer),
- Universiade 2009 ; Championnat du Monde de Beach Volley 2010,
- Formation d'enseignants : Volley-Ball et Beach Volley,
- Développement : mise en place d'une compétition à effectif réduit : 4x4 ; réflexion sur la 1^{ère} prise de licence FFVB pour un licencié FFSU.

6-4 Conciliation N'gapeth

- André GLAIVE évoque la conciliation proposée par le CNOSF : tenant compte de l'incohérence des textes, le joueur N'GAPETH qui aura 18 ans en Février 2009 est autorisé à avoir une convention de formation à compter du 1^{er} Septembre 2008 (actuellement, ceci n'est possible qu'à 18 ans révolus).
- Elle est validée par le Bureau Exécutif

7- SECTEUR FEMININ

8- SECTEUR JEUNES

8-1 Club Jeune

Accord pour que les élèves licenciés au club jeunes « collège de St-Thierry » intègrent le club de Reims Olympique sans mutation à condition que :

- Le club de Reims devienne le club parrain de ce club jeunes,
- Cette équipe ne participe pas à la Coupe de France.

8-2 CRE Poitou-Charentes

il est regrettable qu'un accord n'ait pu être trouvé, au sein de la ligue et que le CRE soit suspendu pour 2008/2009 : un courrier sera adressé par André GLAIVE au Président de la Ligue.

9- BEACH VOLLEY

10- DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

10-1 Volleyades – Mini Volleyades

Les dossiers pour candidatures doivent partir le 8 Octobre 2008. La Ligue Régionale de Basse-Normandie est candidate pour l'édition 2009 des Volleyades.

10-2 Colloque Baby Volley

Dossier en instance traité par Jean-Marie SCHMITT. La Ligue Régionale de Provence a fait une candidature spontanée pour l'organisation du colloque en 2009.

10-3 Contrats de travail des techniciens

La forme de tous les contrats doit être revue car ils ne sont pas en concordance avec le droit du travail, la Convention Collective Nationale du Sport et l'accord d'entreprise.

11 RELATIONS INTERNATIONALES

12 LNV

13 MEDICAL

13-1 La DTN sollicite la possibilité de triple-surclassement pour les joueuses de pôle et les potentiels féminins exceptionnels hors pôle. Cette liste doit être réalisée par la DTN et proposée au secteur médical.

En fonction de l'accord du secteur médical, ces joueuses pourront évoluer en senior nationale et régionale.

14 DIVERS

14-1 Journée du Président

Pour le personnel de la FFVB fixée au 26 décembre 2008.

14-2 Travaux siège

Travaux dans le bureau de Jean-Marie RAGEUL à mettre en œuvre.

14-3 Le Bureau Exécutif acte la démission de la déléguée suppléante du personnel.

Le Président
Serge DELOUTRE

Le Secrétaire Général
Daniel MINNE

DESTINATAIRES :

Liges Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale/Diffusion Interne

Date de rédaction : 28/10/2008
dopté par le CDF N°6 des 12-13/12/2008
Date de diffusion : 29/10/2008
Auteur : Daniel MINNE